

Contrôle sanitaire des
 EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Affaire suivie par :
 SECTEUR A - DD28- 02-38-77-33-78

résultats à afficher en mairie

PADA PAP
 T3

Emetteur : FBL

N° panneau :

Affiché le : 05/06/23 Retiré le : 07/08/23

Annexes : Non [X] O [] Voir accueil

Destinataire(s)

MONSIEUR LE PRESIDENT - COM COM PORTES EURELIENNES IF REGIE
 MONSIEUR LE PRESIDENT - CHARTRES METROPOLE
 MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE SOULAIRES
 MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE MEVOISINS
 MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE JOUY
 MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE GASVILLE OISEME
 MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE COLTAINVILLE
 MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE BOUGLAINVAL
 MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE BERCHERES ST GERMAIN
 MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE ST PIAT
 MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE CHARTAINVILLIERS

La synthèse annuelle 2021 de la qualité de l'eau par commune (infofacture) est disponible au lien suivant :

<https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/qualite-de-leau-potable-synthese-annuelle-par-commune-info-facture> et ci-après les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

COM COM PORTES EURELIENNES IF REGIE

Prélèvement	00118561	Commune	SAINT-PIAT
Unité de gestion	0808 COM COM PORTES EURELIENNES IF REGIE	Prélevé le :	jeudi 30 mars 2023 à 09h35
Installation	TTP 001851 LES MARTELS	par :	SS
Point de surveillance	P 0000003666 TTP LES MARTELS N° 2	Type visite :	P1
Localisation exacte	ROBINET DISTRIBUTION APRES TRAITEMENT		

Mesures de terrain	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	13.2	°C				
pH	7.3	unité pH			6.50	9.00
Chlore libre	0,23	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0.25	mg(Cl2)/L				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type de l'analyse : 28P1S

Code SISE de l'analyse : 00124480

Référence laboratoire : LSE2303-13242

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Coloration	<5	mg(Pt)/L				15.00
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrique NFU	<0.1	NFU				2.00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)			0	
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)			0	

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	7.30	unité pH			6.50	9.00
Titre alcalimétrique complet	22.20	°f				
Titre hydrotimétrique	27.02	°f				

MINERALISATION

Chlorures	25	mg/L				250.00
Conductivité à 25°C	567	µS/cm			200.00	1100.00
Sulfates	11	mg/L				250.00

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0.05	mg/L				0.10
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,72	mg/L			1,00	
Nitrates (en NO3)	36	mg/L			50.00	
Nitrites (en NO2)	<0.02	mg/L			0.10	

OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES

Carbone organique total	0,92	mg(C)/L				2,00
-------------------------	------	---------	--	--	--	------

COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS

Chlorure de vinyl monomère	<0.004	µg/L			0.50	
Dichloroéthane-1.1	<0.50	µg/L				
Dichloroéthane-1.2	<0.50	µg/L			3.00	
Dichloroéthylène-1.1	1.10	µg/L				
Dichloroéthylène-1.2 cis	<0.50	µg/L				

Dichloroéthylène-1,2 total	<0,50	µg/L				
Dichloroéthylène-1.2 trans	<0.50	µg/L				
Dichlorométhane	<5.0	µg/L				
Tétrachloroéthane-1,1,2,2	<0,50	µg/L				
Tétrachloroéthylène-1.1.2.2	<0.50	µg/L			10.00	
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	<0.50	µg/L			10.00	
Tétrachlorure de carbone	<0,50	µg/L				
Trichloroéthane-1.1.1	1.10	µg/L				
Trichloroéthane-1.1.2	<0.20	µg/L				
Trichloroéthylène	<0,50	µg/L			10,00	
Trichlorofluorométhane	<0.50	µg/L				
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION						
Bromoforme	<0.50	µg/L			100.00	
Chlorodibromométhane	0,29	µg/L			100.00	
Chloroforme	<0.5	µg/L			100.00	
Dichloromonobromométhane	<0.50	µg/L			100.00	
Trihalométhanes (4 substances)	0,29	µg/L			100,00	

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00118561)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Chartres, le 4 mai 2023

P/le Préfet,
P/ le directeur départemental,
l'Ingénieur d'études sanitaires

signé :

Xi-Mey BANH